

CANDIDATER

DANS

PARCOURSUP

**À UNE FORMATION
DE L'UNIVERSITÉ
DE LILLE**

LES ÉTAPES CLÉS

DE LA PROCÉDURE D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE (LICENCE, DUT OU DEUST) À L'UNIVERSITÉ DE LILLE EN 2021

1

JE CONSULTE LES FORMATIONS

à partir du 21 décembre 2021

Je prends connaissance des : contenus et organisation des enseignements, connaissances et compétences attendues des candidats, critères généraux d'examen des vœux des formations, les taux de passage en 2^e année, débouchés professionnels et poursuite d'études, capacité d'accueil 2022 (et historique 2021).

Je peux prendre contact avec un responsable pédagogique, un étudiant ambassadeur ou un référent handicap, pour compléter mon information et/ou échanger sur ma situation, mon projet.

2

JE M'INSCRIS ET CRÉE MON DOSSIER PARCOURSUP

à partir du 20 janvier 2022

J'AFFINE MON PROJET

- avec le site www.univ-lille.fr
- auprès des conseillers du SUAIO (*sur les campus de l'Université de Lille*)

3

JE SAISIS MES VŒUX SUR PARCOURSUP

du 20 janvier au 29 mars 2022
(minuit)

- Je peux émettre 10 vœux maximum, sans les classer
- Dans l'espace dédié, pour chaque formation, j'accorde le plus grand soin à préciser et motiver mon projet. Son contenu est important dans l'examen de mon dossier.
- Conseil : éviter de ne formuler qu'un seul vœu et penser à diversifier vos vœux entre les formations sélectives et non sélectives.

4

JE FINALISE MES DOSSIERS ET CONFIRME MES VŒUX

avant le 07 avril 2022

- Je complète mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour chaque formation je saisis mon projet de formation motivé
- Je confirme chaque vœu, une fois le dossier complet.
- Je renseigne la rubrique « ma préférence » (information confidentielle, non transmise aux établissements, qui sera utilisée par la commission d'accès à l'enseignement supérieur qui étudiera votre dossier si vous ne recevez pas de proposition d'admission).

(ATTENTION : après le 7 avril, un vœu non confirmé n'est pas pris en compte ; il ne sera plus possible de modifier les éléments de votre dossier).

PARCOURSUP, POUR QUI ?

Les candidats :

- élèves de terminale
- étudiants désireux de changer de filière et/ou d'établissement
- bacheliers des années antérieures, non scolarisés en 2020-2021

Ne sont pas concernés :

- les étudiants qui redoublent sans changer d'établissement : ils doivent directement s'inscrire à nouveau dans leur établissement
- les candidats soumis à une demande d'admission préalable (DAP)

Plus d'infos sur www.parcoursup.fr

Les personnes non scolarisées et déjà titulaires du baccalauréat qui souhaitent reprendre leurs études trouveront des informations pratiques et des contacts utiles à leurs démarches sur le **module "Parcours +"** de Parcoursup.fr. Pour toute question, veuillez vous rapprocher de la Direction de la formation continue et apprentissage - DFCA : <https://formationpro.univ-lille.fr/>

5

JE REÇOIS LES PROPOSITIONS D'ADMISSION ET J'Y RÉPONDS

du 2 juin au 15 juillet 2022

Je prends connaissance des décisions des établissements en continu et au fur et à mesure et je réponds à chaque proposition dans les délais indiqués.

Concernant l'université de Lille, voici les propositions qui peuvent s'afficher :

- Licences, y compris PASS et LAS :
 - Oui*
 - Oui, si (le candidat accepte de suivre un dispositif pédagogique adapté)*
 - En attente d'une place*
- Formations en ingénierie, parcours sélectifs de licence, BUT, DEUST :
 - Oui*
 - Refusé*
 - En attente d'une place*

6

JE M'INSCRIS À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

J'ai accepté une proposition d'admission de l'université de Lille, sans tarder je dois effectuer mon inscription administrative selon le calendrier et les modalités précisés sur Parcoursup.

NB : Seuls ceux qui auront accepté une proposition d'admission en 1^{ère} année sur Parcoursup pourront procéder à leur inscription administrative.

CHAQUE ÉTAPE

EST PRIMORDIALE !

Il est important de les réaliser dans les délais impartis pour mener à bien la procédure en vue de l'inscription.

Les informations détaillées sur chacune des étapes de la procédure sont disponibles sur le site www.parcoursup.fr

SUAIO

SERVICE UNIVERSITAIRE ACCOMPAGNEMENT INFORMATION ORIENTATION

- **SUAIO, campus Cité scientifique,**
Av Carl Gauss, Villeneuve d'Ascq,
+33 (0)3 62 26 86 93
suaio-campus-citescientifique@univ-lille.fr
- **SUAIO, campus Pont-de-bois,**
Rue du Barreau, Villeneuve d'Ascq
+33 (0)3 20 41 62 46
suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr
- **SUAIO, campus Moulins-Lille,**
Faculté de droit, place Déliot, Lille,
+33 (0)3 20 90 75 43
suaio-campus-moulinslille@univ-lille.fr